



Conférence de presse

26 janvier 2021

Impact des Accélérateurs PME de Bpifrance

L'Accompagnement par Bpifrance : 1 constat, 3 causes, 3 réponses devenues les piliers de l'activité

**Un déficit d'ETI
françaises**

**La nécessité de
consolider le tissu
des PME et de les
faire jouer collectif**



**Un trop faible recours
des PME au conseil**



CONSEIL

Des missions abordables, un
vivier de consultants
indépendants



Plus de **2 000** missions de
conseil : 1 398 pour les PME et
ETI (+26%)
et 747 pour start-up et l'innovation
2 700 actions d'accompagnement
à l'international



**Des formations peu adaptées
aux dirigeants de PME**



FORMATION

L'adaptation aux PME des
formations des grandes écoles



190 sessions de formations
collectives dispensées une
douzaine d'écoles partenaires
(HEC, Polytechnique, Kedge...)
Près de **30 000** dirigeants
formés via le digital learning



**Des dirigeants d'entreprise
trop isolés**



MISE EN RÉSEAU

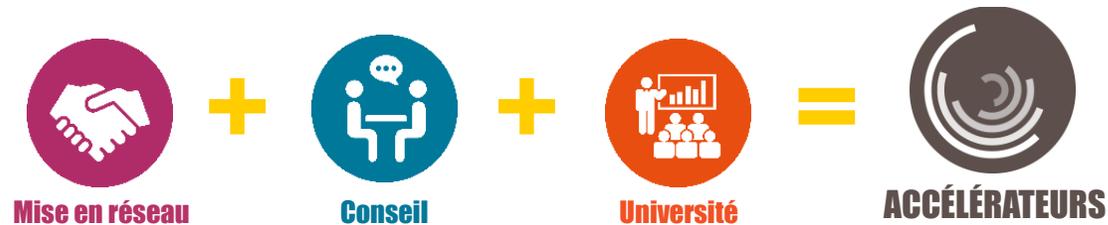
Un réseau social d'entrepreneurs,
des communautés de PME



Événements de mise en
réseau, en région ou dans
le cadre de programmes
d'accompagnement,
lors de BIG...

L'Accélérateur : le produit phare de l'Accompagnement Bpifrance

Lancés en 2015, les programmes **Accélérateurs** combinent les 3 piliers de l'Accompagnement dans un programme intensif sur un, deux ans ou 18 mois, pour des promotions d'une trentaine de dirigeants.



L'objectif :

Révéler le potentiel des entreprises et les inscrire dans des trajectoires de croissance pérenne

Depuis le premier Accélérateur PME en lancé en 2015, le programme s'est professionnalisé, structuré et enrichi, fort des retours des participants et des apports des partenaires.

Bpifrance a développé des Accélérateurs PME nationaux, régionaux, sectoriels, thématiques, mais également des Accélérateurs ETI, Startups et dédiés aux Petites entreprises (2 à 10 M€ de chiffre d'affaires).



Près de 1 800 dirigeants embarqués

Objectif 2021 : + 700 nouveaux Accélérés

Le capital humain est la force différenciante de l'Accélérateur par rapport à des accompagnements financiers (dette ou capital)

A travers ses 3 piliers, l'Accélérateur permet :

Une structuration de l'entreprise en profondeur

Un système de solidarité entre dirigeants

Une projection sur l'avenir adaptée aux enjeux de demain

*« A notre connaissance et de façon plus générale, aucune étude sur les aides financières aux entreprises en France n'indique des effets d'un ordre de grandeur comparable. »
Etude Accélérer les entreprises ! Une évaluation ex-post*



L'Accélérateur est complémentaire à l'accompagnement financier et vient amplifier son effet en se concentrant sur l'humain et le projet de l'entreprise

Une évaluation inédite des Accélérateurs pour mesurer leurs effets économiques sur les PME bénéficiaires

- Pourquoi évaluer les Accélérateurs ?
 - ✓ Objectiver les effets du programme sur les PME, à l'aune de ses objectifs (croissance)
 - ✓ Programme inédit en France. A l'échelle internationale, pas d'évaluation scientifique à date pour un programme proposant de telles composantes « extra-financières »
 - ✓ Recul suffisant en 2020 pour effectuer de premières analyses fiables sur les promotions initiales (PME 1-3)
- Comment évaluer les Accélérateurs ?
 - ✓ S'appuyer sur des données empiriques, objectives (données fiscales)
 - ✓ S'appuyer sur les méthodologies scientifiques à l'état de l'art (champ de l'Evaluation des politiques publiques en Economie)
 - ✓ S'appuyer sur des experts indépendants, expérimentés et reconnus, dans une logique de transparence (track record académique, résultats obtenus ayant vocation à être publiés)
- L'équipe du Pr. Yannick L'Horty réunit tous ces critères : chercheurs indépendants, expérimentés et de renom, affiliés au CNRS, spécialistes de l'évaluation des politiques publiques (ex : évaluation du CICE)
 - Fabrice GILLES (Université de Lille, LEM et TEPP-CNRS)
 - Yannick L'HORTY (Université Gustave Eiffel, laboratoire ERUDITE et TEPP-CNRS)
 - Ferhat MIHOUBI (Université Paris-Est Créteil, laboratoire ERUDITE et TEPP-CNRS)
- Travaux s'inscrivant dans un programme plus global d'évaluation des dispositifs Bpifrance lancé depuis 2014 et piloté par l'équipe Evaluation de Bpifrance en partenariat avec des chercheurs indépendants



Accélérer les entreprises !

Une évaluation *ex post*

Fabrice GILLES

Université de Lille
LEM et TEPP-CNRS

Yannick L'HORTY

Université Gustave Eiffel
ERUDITE et TEPP-CNRS

Ferhat MIHOUBI

Université Paris-Est Créteil
ERUDITE et TEPP-CNRS

www.tepp.eu

La Fédération «Théorie et Evaluation des Politiques Publiques » (FR CNRS n°2042)

10 laboratoires, 230 enseignants chercheurs, plus de 100 doctorants.

www.tepp.eu

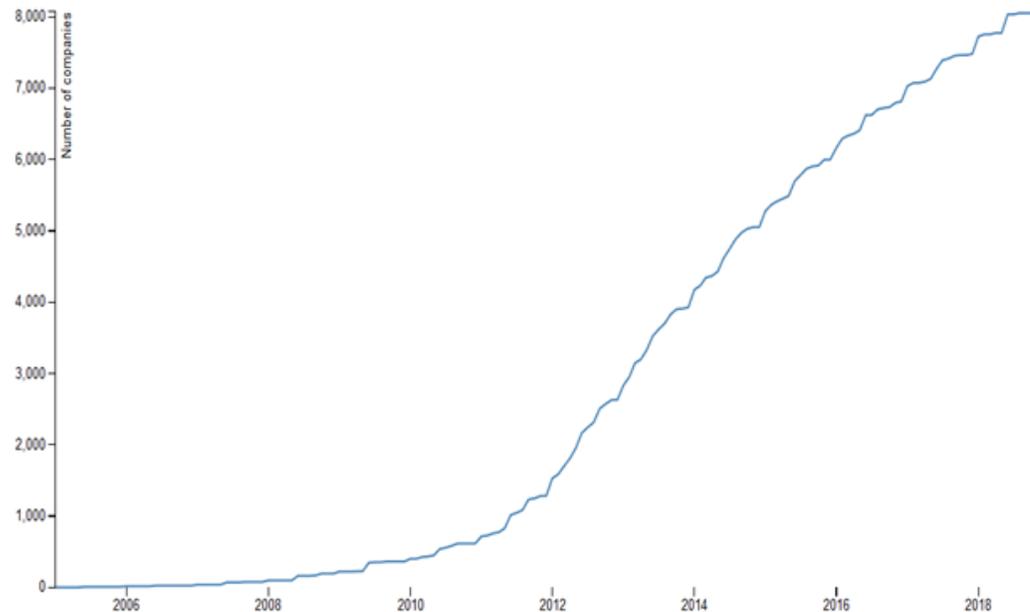
- Le seul acteur généraliste purement universitaire de grande taille dans le champ de l'évaluation des politiques publiques.
- En capacité de mobiliser un réseau de couverture nationale, y compris en outre-mer, grâce à sa présence dans 4 régions métropolitaine et à La Réunion.

7 Axes de recherche	7 Groupes thématiques
Environnement et énergie <i>Marie-Hélène Hubert (CREM) et Lionel Rich (LEMNA)</i>	Epistémologie et éthique de l'expérimentation <i>Pierre-Yves de Curraize et Sylvie Thoron (LIPHA, UPEC)</i>
Inégalités et discriminations <i>Pascale Petit (ERUDITE-UPEM)</i>	Méthodologie de l'évaluation <i>Ferhat Mihoubi (ERUDITE – UPEC)</i>
Macroéconomie et marché du travail <i>François Langot (GAINS-U Mans)</i>	Economie du droit <i>Bruno Deffains (CRED – U Paris II)</i>
Politiques des organisations <i>Nathalie Greenan (CEET, LIRSA- CNAM)</i>	Nudges <i>Serge Blondel (GRANEM – U Angers)</i>
Politiques fiscales <i>Etienne Lehmann (CRED – U Paris II)</i>	Action publique locale <i>Clémence Christin (CREM)</i>
Régulations et marchés <i>François-Charles Wolff (LEMNA – U Nantes)</i>	Economie des outremer <i>Jean-François Hoarau (CEMOI)</i>
Santé et risque <i>Olivier L'Haridon (CREM – U Rennes)</i>	Alimentation végétale et condition animale <i>Romain Espinosa (CREM)</i>



Motivations

- ❑ Les accélérateurs ont essaimé dans le monde entier. Les accélérateurs sont des programmes sélectifs et intensifs d'accompagnement et de formation des dirigeants d'entreprise, dans une logique de cohorte (« camp d'entraînement »), afin de développer le potentiel de croissance de leur activité.
- ❑ Apparus au milieu des années 2000 aux Etats-Unis, ces programmes ont connu une très forte expansion. On dénombrerait plus de 3000 accélérateurs dans le monde entier et ce nombre augmenterait rapidement (Cohen 2013; Cohen et Hochberg 2014). L'expansion s'est produite dans la décennie 2010.



Evaluation

- ❑ Les accélérateurs font l'objet d'une vaste littérature en gestion, très qualitative, mais sont encore peu ou pas couverts par des travaux d'évaluation d'impact en économie. Sur les 83 études empiriques publiées sur les accélérateurs, 61 utilisent des approches qualitatives, seulement 15 ont des approches quantitatives tandis que 7 études sont mixtes (Crisan *et al* 2019).
- ❑ La difficulté de l'évaluation est d'identifier l'effet causal du programme en le distinguant de l'effet de la sélection à l'entrée. Le petit nombre de travaux utilisant les méthodes d'évaluation d'impact conclut à des effets potentiellement importants des programmes d'accélérateurs. Mais ces travaux n'identifient pas par quel relais les effets sont produits (accès à des financements, ou volet non monétaire)
- ❑ En France, le programme Accélérateurs mis en œuvre par Bpifrance depuis 2015 a comme particularité d'être strictement non financier. Les entreprises participantes bénéficient de conseils, d'actions de formation et d'une mise en réseau sans leur ouvrir un accès privilégié à des investissements et des prises de participation.
- ❑ Cet aspect permet d'identifier l'effet du volet non financier d'un programme accélérateur, alors que la littérature sur les aides aux entreprises est surtout focalisée sur les aides directes et les dépenses fiscales.

Les données

La méthode consiste à comparer les entreprises accélérées à un groupe témoin d'entreprises non accélérées mais initialement comparables. Ces entreprises témoins sont tirées des entreprises labélisées Excellence par Bpifrance (entreprises à haut potentiel de croissance), car les promotions accélérées étudiées ont été elles-mêmes tirées pour beaucoup du vivier Excellence

Groupe traité

Trois cohortes (PME1, 2, 3) : 142 entreprises

	Date d'entrée	Date de sortie	Nombre d'entreprises	Nombre finalement exploitable
PME1	mars-15	févr-17	60	57
PME2	mars-16	févr-18	59	49
PME3	mars-17	févr-19	52	36
Ensemble	-	-	171	142

Groupe témoin

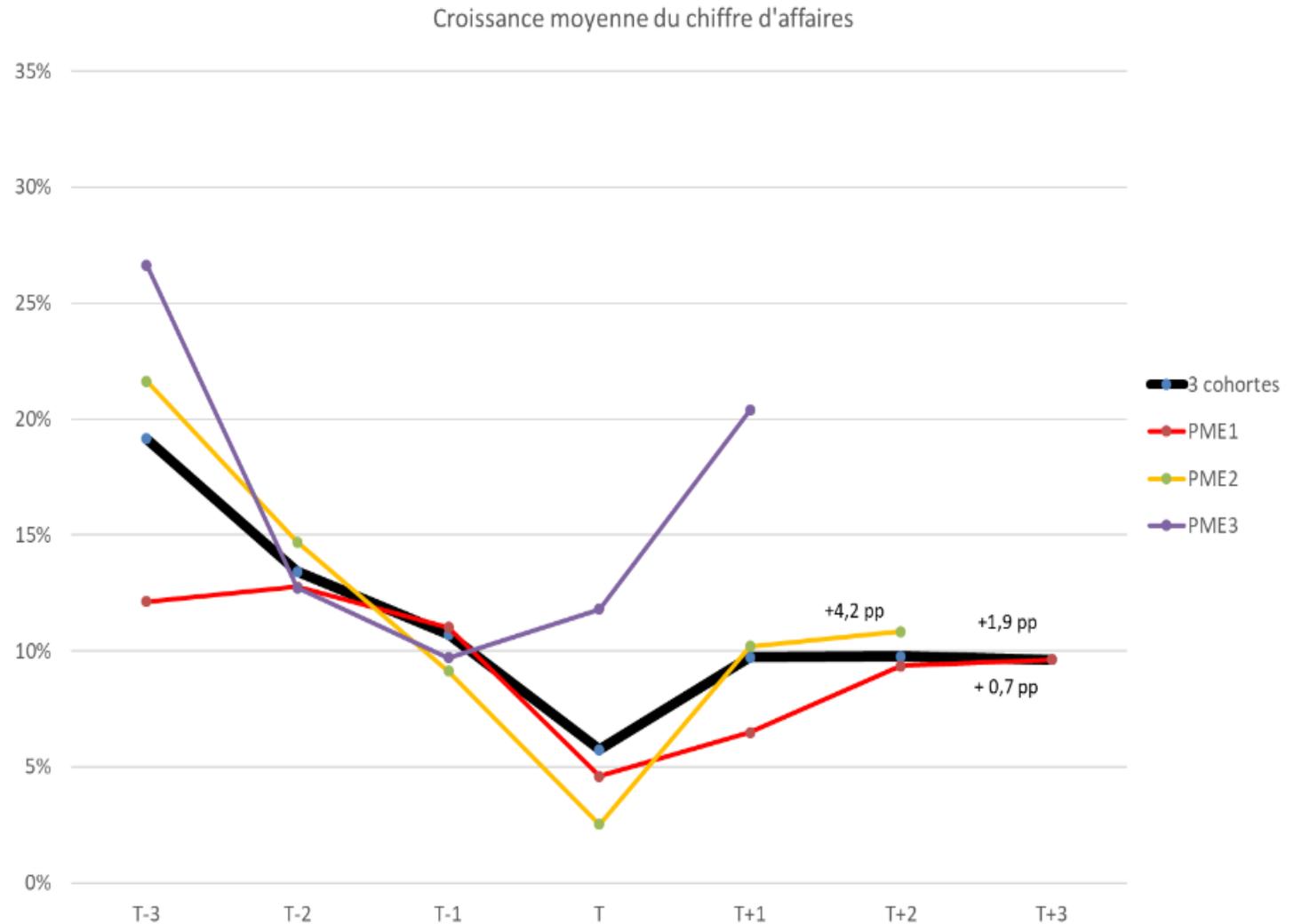
739 PME labélisées Excellence

Statistiques descriptives : croissance du CA

Les données brutes révèlent un profil particulier pour la croissance du CA avant, pendant et après le passage dans le programme d'accélération.

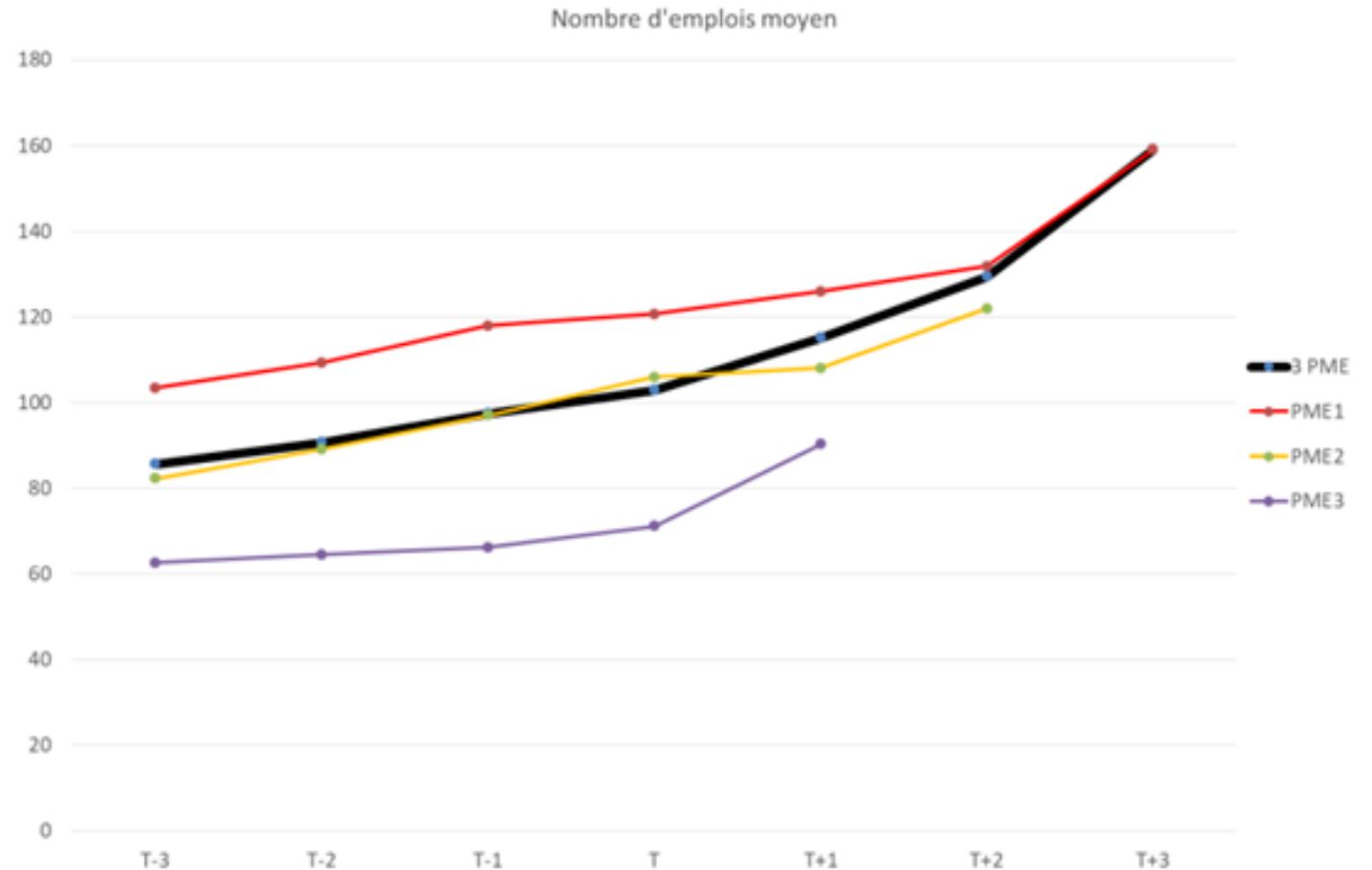
- Avant : forte croissance, c'est l'effet de sélection
- Pendant (en T) : croissance modérée, c'est un possible effet de lock-in*
- Après : reprise de la croissance, c'est potentiellement l'effet du programme

Ce profil en V semble moins marqué pour PME1.



Statistiques descriptives : niveau de l'emploi

Le niveau d'emploi n'a pas le même profil. Il est régulièrement croissant sans nette rupture après le passage dans l'accélérateur.



Difficultés et méthode retenue

- Faible nombre d'entreprises accélérées => moins d'information et donc de précision
- Forte hétérogénéité des entreprises au sein de chaque promotion
- Spécificité du pilote des accélérateurs en 2015 (entreprises plus grandes, pas de contribution financière...)

⇒ Méthode des « doubles différences en panel »

- Une méthode de « score de propension », qui consiste à appairer les entreprises traitées avec les non traitées dont la probabilité de participation est la plus forte, nécessite en pratique un grand nombre d'observations et est peu adaptée à la taille de nos échantillons
- Cette approche a l'avantage de considérer dans le groupe témoin l'ensemble des entreprises appartenant au réseau Excellence

Résultats (1)

- ❑ **Les tests placebo** rejettent la présence d'un effet accélérateur en 2013. Par conséquent, l'hypothèse de tendance commune entre le groupe d'entreprises accélérées et celui des entreprises appartenant au groupe témoin n'est pas rejeté (test de validité de l'approche concluant)
- ❑ **Effet détecté** : Pour PME1, effet positif sur la probabilité de devenir une ETI (+7,5pp)

Effet de l'accélérateur sur ...	Croissance du CA	Croissance de la VA	Variation de l'investissement corporel	Acquérir le statut d'ETI
Test placebo (effet trouvé pour un déploiement simulé en 2013)	0,033 (0,237)	-0,025 (0,600)	530,213 (0,994)	-0,009 (0,201)
Effet spécifique pour PME1 en 2016				0,075* (0,069)
Nombre d'observations (entreprises*années)	4,036	3,935	4,034	4,062
Coefficient de détermination (R2)	0,033	0,027	0,015	0,205

** Significatif à 5% ; * significatif à 10 %

Résultats (2)

- ❑ **Effets détectés** : pour PME2 et PME3, croissance du CA, de la VA et de l'investissement.
- ❑ **Pas d'effet détecté** : sur l'EBE, le résultat, le total du bilan et l'emploi salarié. On ne peut pas exclure que les effets se manifestent à un horizon plus lointain que celui considéré dans la base de données.

Effet de l'accélérateur sur ...	Croissance du CA	Croissance de la VA	Variation de l'investissement corporel	Acquérir le statut d'ETI
Test placebo (effet trouvé pour un déploiement simulé en 2013)	0,033 (0,237)	-0,025 (0,600)	530,213 (0,994)	-0,009 (0,201)
Effet spécifique pour PME1 en 2016				0,075* (0,069)
Effet des accélérateurs PME 2 et 3 en 2017	0,098** (0,042)	0,160** (0,024)	257 409,000* (0,073)	
Nombre d'observations (entreprises*années)	4,036	3,935	4,034	4,062
Coefficient de détermination (R2)	0,033	0,027	0,015	0,205

** Significatif à 5% ; * significatif à 10 %

Conclusion

- ❑ **Résultats** : Pour PME2 et 3, nos résultats indiquent un effet positif du programme en 2017 à la fois sur la **progression annuelle du CA, de l'ordre de 10 points, sur la VA, de 16 points**, et sur l'investissement corporel des entreprises, qui décuple sous l'effet du programme.
- ❑ Pour PME1, nous trouvons un **impact positif sur la probabilité de passer du statut de PME à celui d'ETI, qui s'accroît de plus de 7 points en 2016**.
- ❑ Ces résultats suggèrent qu'une action de formation et d'accompagnement des chefs d'entreprise, même sans aide monétaire, peut produire des effets substantiels, voire supérieurs à ceux d'une aide monétaire, dénuée d'accompagnement et de formation (crédits d'impôts, allègements...).
- ❑ Il est important de chercher à développer le capital humain et social des chefs d'entreprise tout autant que leur capital financier.
- ❑ Limites : ces résultats reposent sur des unités d'observations très hétérogènes, couvrant un petit nombre d'entreprises et avec un recul temporel limité. D'autres évaluations des accélérateurs devront être effectuées dans le futur pour conforter ces premiers résultats. Avec le temps, les données d'un nombre croissant d'entreprises accélérées deviendront disponibles et permettront de produire des évaluations d'impact plus précises.

Annexe technique – Spécification du modèle central

□ Equation estimée pour l'évaluation en doubles différences :

$$\begin{aligned} \Delta y_{i,t} = & \beta_0 + \beta_1 \cdot I_{i \in \text{traités}, 2013} + \beta_2 I_{i \in \text{traités}, 2017} + \beta_3 I_{i \in \text{PME1}, 2016} + \beta_4 I_{i \in \text{PME1}, 2017} \\ & + \sum_{e=1}^4 \gamma_e \cdot \text{tr_effectifs}_{i \in e, t-2} + \sum_{s=1}^{18} \theta_s \cdot \text{secteur}_{i \in s} + \tau_1 \cdot \text{tx_marge}_{i, t-2} + \tau_2 \cdot \text{tx_reco}_{i, t-2} \\ & + \tau_3 \cdot \text{intens_cap}_{i, t-2} + \tau_4 \cdot \text{p_export_ca}_{i, t-2} + \delta_1 \cdot \Delta \text{tx_marge}_{i, t-2} + \delta_2 \cdot \Delta \text{tx_reco}_{i, t-2} \\ & + \delta_3 \cdot \Delta \text{intens_cap}_{i, t-2} + \delta_4 \cdot \Delta \text{p_export_ca}_{i, t-2} + u_{i,t} \end{aligned}$$

Avec :

- $I_{i \in \text{PME1}, 2016}$: une variable indicatrice valant 1 en 2016 si l'entreprise est passée dans l'accélérateur PME1. Le coefficient qui lui est associé mesure donc un effet spécifique lié à l'accélérateur PME1 en 2016.
- $I_{i \in \text{PME1}, 2017}$: une variable indicatrice valant 1 en 2017 si l'entreprise est passée dans l'accélérateur PME1. Le coefficient qui lui est associé mesure donc un effet spécifique à l'accélérateur PME1 en 2017.
- $I_{i \in \text{traités}, t}$: une variable indicatrice valant 1 lorsque l'entreprise i appartient au groupe des traités (PME1, 2 et 3) à la date t et 0 sinon.
 - β_2 mesure l'effet de l'accélérateur sur la variable de résultat en 2017.
 - β_1 mesure l'effet de l'accélérateur s'il était mis en place en 2013 (falsification).



Conférence de presse

26 janvier 2021

Impact des Accélérateurs PME de Bpifrance